



Renouvellement des organes officiels

Lors de l'assemblée municipale du **27 novembre prochain**, les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière communale seront appelés à procéder à la réélection des organes officiels de Sauge selon liste ci-dessous pour une nouvelle période de 4 ans arrivant à échéance au 31 décembre 2021 (art. 3 + 43ss du Règlement d'organisation).

1. Assemblée municipale

- Un Président : M. Claude Poffet, se représente
- Un vice-Président : M. Lucien Boder, se représente
- Une secrétaire : Mme Liselotte Deloy, se représente

2. Conseil municipal

- Un Maire : M. Pierre-Alain Grosjean, se représente
- Un vice-Maire : M. Patrick Sandmeier, se représente
- Trois conseillères(ers) : M. Patrick Villard, se représente
2 places vacantes

3. Organe de vérification des comptes

- Une fiduciaire Fiduciaire Soresa SA, Bienne

Les candidat(e)s intéressé(e)s à occuper un de ces postes peuvent obtenir des renseignements auprès du secrétariat municipal au 032 358 20 25 ou du Maire, M. Pierre-Alain Grosjean, au 079 411 15 87.